



## Congés payés temps partiels et avenants de contrat

Par **bapades56**, le **01/07/2009** à **16:17**

Bonjour,

Je me permets de vous demander votre aide car je suis paumée, totalement paumée avec mes congés payés.

Je travaille à temps partiel à 34.66 heures mensualisées depuis deux ans. Mon employeur ne s'y connaît pas du tout et les comptables ne sont pas doués non plus.

Je travaille le samedi et quand je pose un jour de congé, le comptable me décompte 6 jours de congés, me payant seulement mon samedi ce qui me semble normal. Cependant, j'ai travaillé à 34h semaine pendant 5 mois l'année dernière et mes congés n'ont pas été payés.

Si bien que quand mon avenant s'est terminé et que j'ai voulu prendre mes congés, le comptable m'a seulement payé mon samedi de congé alors qu'il m'a décompté 6 jours de congés. N'y avait-il pas une autre solution car je me retrouve lésée. J'ai travaillé presque à temps plein et pourtant on me paye que mon samedi.

Si quelqu'un à compris ma demande, qu'il me réponde.

Désolée, j'ai un peu de mal à exprimé ma question.

Cordialement.